
Lien des Chercheurs Cévenols
Hors série n° 53

BELVEZET DANS LA GUERRE DES CÉVENNES

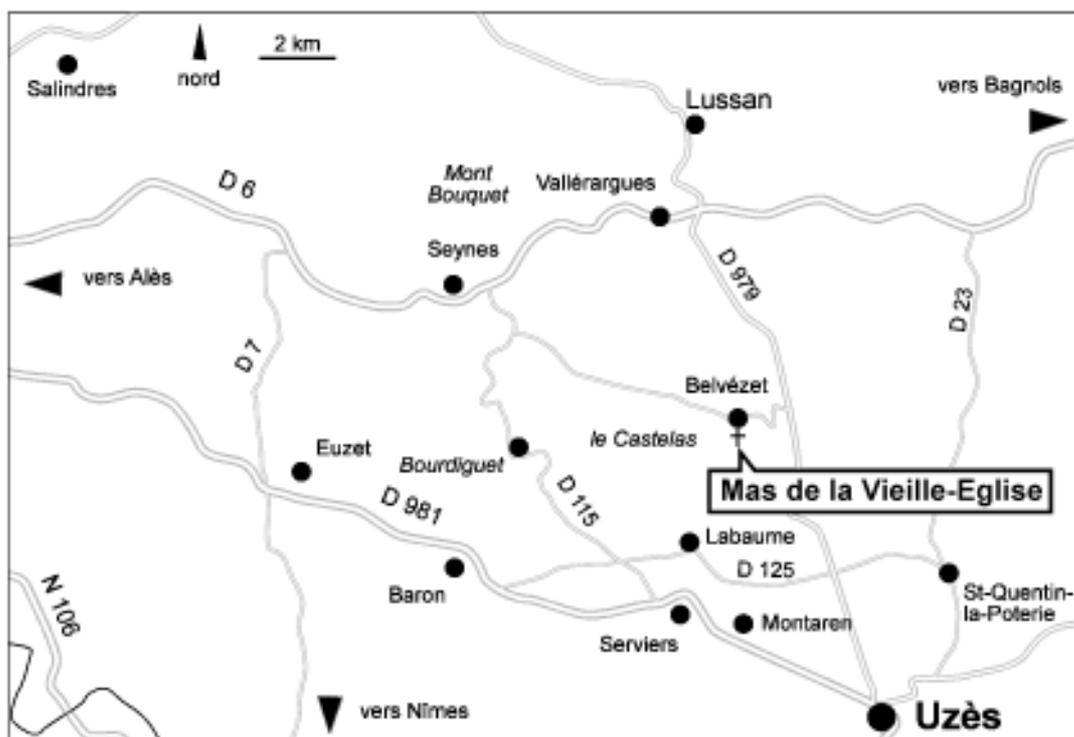
Entre Uzès et Lussan, un village au cœur des affrontements

par Virginie MONNIER

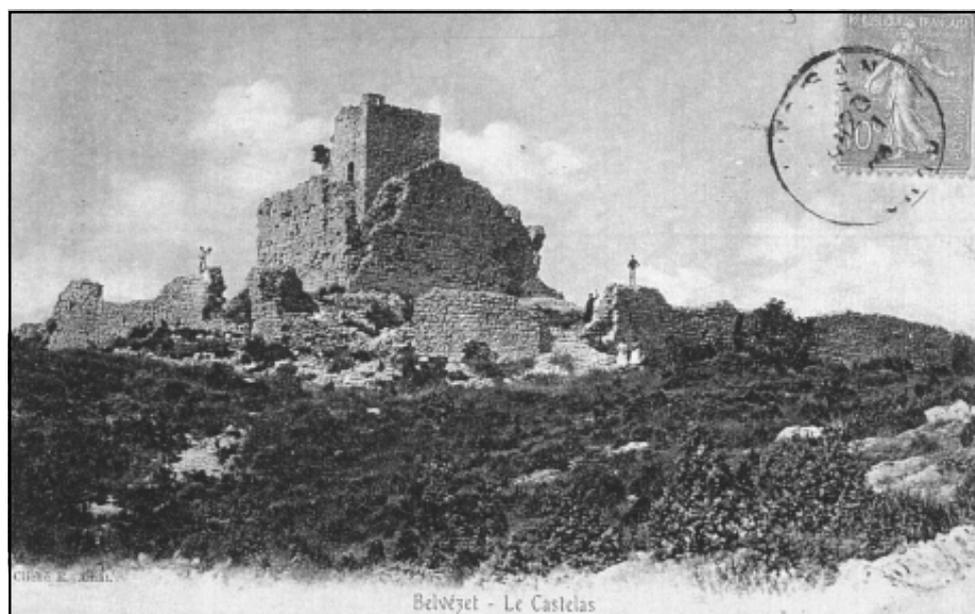


Belvezet (Gard) : Mas de La Vieille Église

Photo M. Bernier (A.S.P.P.A.H.)



Plan de situation du village de Belvezet



Le Castelas de Belvezet
(carte postale - 1er quart du XXe siècle)

BELVEZET DANS LA GUERRE DES CÉVENNES

Entre Uzès et Lussan, un village au cœur des affrontements

par Virginie Monnier

La récente inscription de la vieille église Saint-André de Belvezet à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques fait suite à celle de son *Castelas*, il y a deux ans. Elle nous fournit l'occasion de retracer l'histoire de ce village peu connu et de nous pencher plus particulièrement sur la place que, par une conjonction inattendue de causes diverses, il a tenue durant la Guerre des Cévennes.

Paradoxalement, en effet, cette modeste paroisse, perdue dans un creux des garrigues entre Uzès et Lussan, à l'écart des routes comme des enjeux stratégiques, sans passé et sans héros, fut une de celles qui paya un des tributs les plus lourds à la *Guerre des Camisards*.

Entre janvier 1703 et août 1704, Belvezet fut cinq fois victime des *phanatiques* rebelles, comme on nommait les insurgés. Le village fut incendié dans sa quasi totalité, au moins 35 ou 36 personnes furent massacrées, une quinzaine gravement blessées, soit 20 à 25% d'une population estimée à 200 âmes.

Pourquoi en fut-il ainsi, alors que « anciens catholiques » et « nouveaux convertis » semblaient y vivre en bonne entente ? Dans quel contexte et dans quelles circonstances les raids camisards eurent-ils lieu ? Il nous a paru intéressant de faire le point sur les sources et sur les informations, plus ou moins exactes, qui ont été diffusées à ce jour [1].

Mais, auparavant, essayons de re-situer brièvement Belvezet dans un contexte historique, économique et religieux élargi.

I. BELVEZET AU MOYEN ÂGE, DU XII^{ème} au XV^{ème} SIÈCLE

Séparée de l'Uzège côte escarpée, la cuvette de Belvezet n'est pas, pour autant, partie intégrante de la Lussanenque, et moins encore des lointaines Cévennes.

L'économie ancienne de Belvezet reflète bien cette situation ambiguë : on n'y trouve ni les amandiers et vergers de la plaine, mais encore des oliviers dans les coins abrités du gel; on n'y voit pas non plus les noyers et châtaigniers cévenols, ni de champs de mûriers: l'élevage des vers à soie – la modestie des magnagneries en témoigne – restera une activité secondaire. Les bergeries sont nombreuses et vastes, comme plus au Nord, mais les vignes occupent une place non négligeable.

La culture du blé, du mil d'hiver, des herbes fourragères, un peu de maraîchage satisfont aux besoins des paysans, qui semblent ne tirer l'essentiel de leurs revenus monnayables que de la laine.

Une grande partie des bois appartient aux seigneurs d'Uzès, qui viennent y chasser. Belvezet est de leur apanage depuis au moins 1156 (donation de Louis VII, confirmée par Philippe Auguste en 1211), ils en possèdent et y exercent le droit de haute, moyenne et basse justice, car les différentes familles qui jouissent de la seigneurie de Belvezet ne sont que leurs vassales [2]. Dès cette époque, ils ont fait bâtir au centre de la cuvette, sur un pain de sucre auquel la localité doit son nom (*Bellovisu*, Bellevue), un *castelas*. Tour de guet participant avec sept autres (de Castelnau à Pouzilhac) à un système de protection avancée de la ville d'Uzès, ce *castelas* peut, épisodiquement, abriter une garnison et justifie l'intérêt des premiers « comtes » d'Uzès pour le lieu [3] [fig. 1].

Peut-être doit-on à leur générosité la construction de l'église romane qui est bâtie, au début du XII^e siècle, en deux campagnes successives (abside, chœur et transept d'abord, nef à une travée ensuite). On peut également imaginer une contribution de l'évêque d'Uzès qui cherchait à développer son influence dans une région puissamment contrôlée par les grands établissements monastiques [fig. 1]. Un mandement pontifical daté de 1120 cite en effet Belvezet parmi les lieux relevant

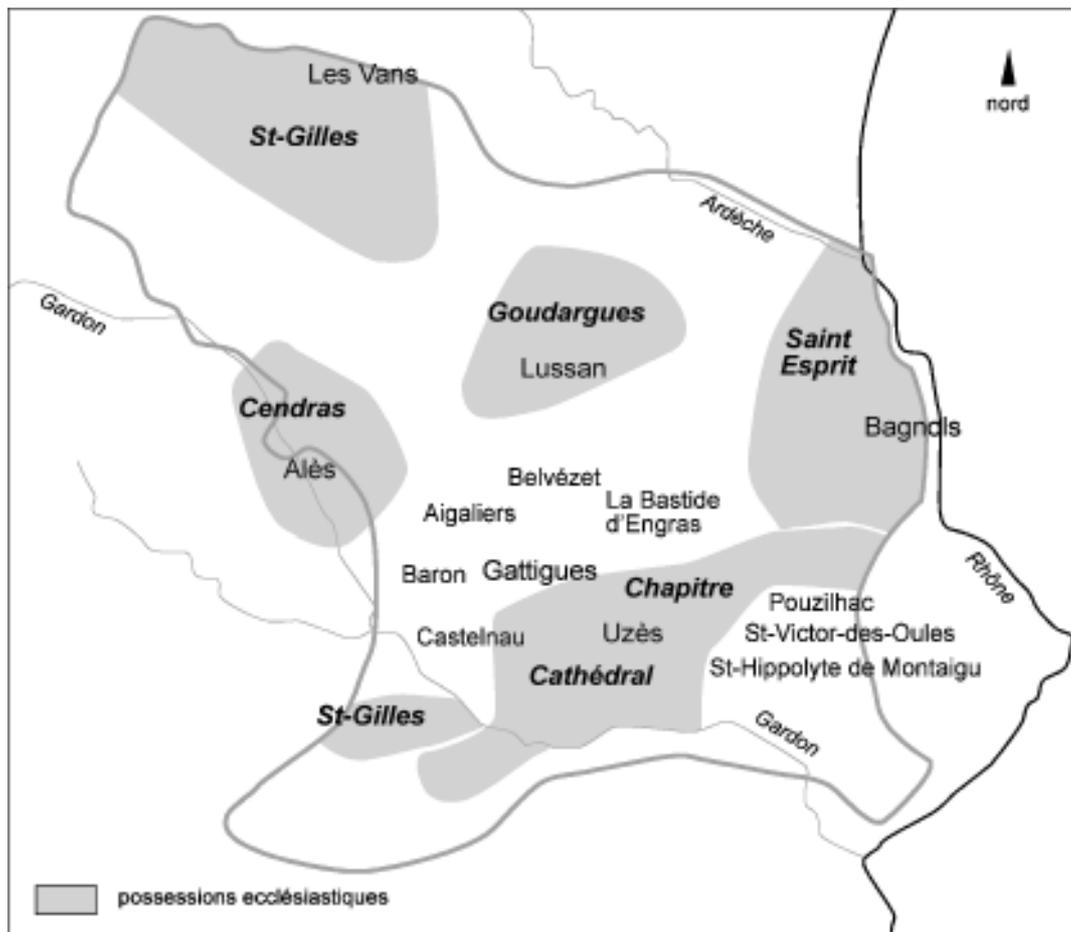


Fig. 1 - Zones d'influence des grandes abbayes médiévales dans le diocèse d'Uzès
 (d'après P.A. Clément : *Églises romanes oubliées du Bas-Languedoc*)
 La zone claire est à la collation directe de l'évêque d'Uzès.
 Le prieuré N.D. de Gattigues dépend de l'abbaye de La Chaise-Dieu (Auvergne)

de cet évêché. Il ne semble pas, par ailleurs, que Belvézet ait jamais dépendu d'aucune des grandes abbayes environnantes ni d'autres plus lointaines, telle La Chaise-Dieu qui assurait, par le biais d'un chapelet de petits prieurés (dont Gattigues et, peut-être, Bourdic et Cruviers), échelonnés entre Auvergne et Méditerranée, l'acheminement des denrées - laine « sur pied » ou en balles, huile, sel, épices - sur lequel elle fondait sa prospérité [4] .

La vie donc, s'écoule tranquillement au fil des siècles, loin des guerres et des conflits. Tout au plus signale-t-on le passage des Tuchins [Routiers] en 1362 [5] et une rixe qui coûta le vie au prieur Bernardi [6] , dans une auberge d'Uzès en 1459...

II. BELVEZET DURANT LES GUERRES DE RELIGION. LE XVI^{ème} SIÈCLE

Pour un village de population constante, peu sensible du fait de son isolement aux mutations agricoles, économiques, culturelles et politiques qui marquent le début de ce que l'on a appelé les *Temps modernes*, une seule question se pose : celle de son attitude durant les guerres de religion.

Il faut avouer que nous n'en savons rien. Mais, compte tenu de tout ce qui précède, il y a lieu de penser que, étroitement inféodée – au spirituel comme au temporel – à Uzès, elle suivit en cela l'évolution de cette dernière, directement ou sous l'influence des vassaux des comtes d'Uzès. Donnons quelques dates.

La Réforme à Uzès

En 1523, Charles de Crussol, seigneur d'Uzès, épouse Jeanne de Guiot de Genouillac, fille du sénéchal d'Aquitaine et grand-maître de l'artillerie de François Ier. Elle est très liée à la reine Marguerite de Navarre, sœur du roi de France, séduite par les idées nouvelles, protectrice de Lefèvre d'Étaples et de Calvin, bien que toujours restée catholique. C'est par ce canal que la doctrine réformée est introduite à Uzès.

Entre 1543 et 1546, Antoine de Crussol, vicomte d'Uzès, l'évêque Jean de Saint-Gelais, une partie du chapitre et des notables de la ville, embrassent la Réforme.

En 1561, le pasteur Pierre Viret vient prêcher à Uzès, dans la cathédrale, à une population presque entièrement convertie.

Jusqu'à la promulgation de l'Édit de Nantes (1598), l'Uzège est déchirée par les guerres religieuses, entrecoupées de trêves de courte durée. Antoine de Crussol, devenu duc d'Uzès en 1565, et dont le frère a péri lors du massacre de la Saint-Barthélémy (1572), revient au parti catholique l'année suivante; il est fait pair et nommé gouverneur du Languedoc. En 1574, il est de nouveau à la tête des calvinistes (ces changements de camp, qui n'excluent pas la fidélité au roi, sont courants à l'époque; rappelons que le « bon roy Henry » lui-même a changé cinq fois de religion).

L'apanage des Audibert de Lussan

En 1498, la famille d'Audibert, originaire de Provence, hérite de la seigneurie de Lussan^[7]. Depuis 1558 au moins, Gabriel d'Audibert de Lussan est également seigneur de Belvezet. Vraisemblablement réformé, il aura pu, comme Antoine de Crussol, comme le duc Henry Ier de Montmorency^[8] qui épousera sa nièce Louise de Budos en 1593, changer de parti à un moment ou à un autre de sa vie. On sait, en tous cas, que les Lussanais passèrent alors à la Réforme et ce qui suit permet de penser qu'il en fut de même des habitants de Belvezet.

À l'aube du XVII^e siècle, la majeure partie de la famille d'Audibert était rentrée dans le giron de l'église catholique : en 1601, un Gabriel d'Audibert de Lussan est prieur de Goudargues et Jeanne d'Audibert abbesse de la Valsauve^[9].

III. LA CONTRE-RÉFORME. BELVEZET AU XVII^e SIÈCLE

La situation à Uzès

Après une relative accalmie dûe à la promulgation de l'Édit de Nantes (1598), et à partir de 1615, les conflits entre catholiques et protestants reprennent, avec une montée en puissance de ces derniers. Les consuls de la ville en offrent les clés au duc de Rohan, général des Réformés, avant de jurer fidélité au roi puis de retourner à Rohan et de s'allier aux Rochelais (1622–1623). Uzès devient alors la 5^e place de sûreté accordée aux Réformés dans le royaume.

Mais dès la fin de la décennie, la situation s'inverse. La paix d'Alès, l'entrée de Louis XIII et de Richelieu dans Uzès, le démantèlement des remparts (1629), puis la mise en place d'un consulat mi protestant-mi catholique (1631) est suivie de la construction – ou reconstruction – de diverses églises, de la cathédrale, de l'évêché. Les évêques, aidés par les ordres religieux, reprennent le diocèse en main; les abjurations se multiplient.

En 1685, la révocation de l'Édit de Nantes provoque le départ de l'élite, demeurée protestante, et la situation économique de la ville s'en ressent.

Belvezet, 1600–1650

On sait que les habitants de Lussan désapprouvèrent la conversion des Audibert et restèrent majoritairement protestants. Il semble en avoir été de même pour ceux de Belvezet. En effet, en 1602, le prieuré-cure de Saint-André de Belvezet fut « simplifié » par Mgr. Louis de Vigne (évêque d'Uzès de 1601 à 1624). Nous ignorons qui en était le prieur, mais certainement pas Gabriel

d'Audibert, titulaire depuis l'année précédente du bénéfice de l'abbaye de Goudargues; car cette rétrogradation a valeur de sanction spirituelle envers le prieur (qui ne se préoccuperait pas du retour de ses ouailles à la « vraie Foi » ?) et se traduit par une diminution de ses revenus au profit de l'évêque. Toujours est-il que la paroisse devient une « cure simple », desservie par un vicaire, c'est-à-dire un prêtre capable d'administrer les sacrements.

Cependant, curieusement, les *Insinuations ecclésiastiques* du diocèse d'Uzès de 1620 évoquent toujours le « prieuré Saint André de Belvezé », tandis que, en 1626, la seigneurie de Belvezet est à François de Rodolphe, veuf d'Anne de Brueys, dont la famille est notoirement protestante...

Belvezet 1650–1685. Le prieur Hercule d'Audibert

La situation évolue au milieu du siècle. l'*Ordonnance synodale pour le diocèse d'Uzès* de 1654 relate une décision de l'évêque selon laquelle toutes les paroisses devront bénéficier d'un « *vray pasteur* [prêtre catholique] *résidant sur les lieux, soit qu'il porte la qualité de prieur ou si le prieuré est lié à quelques office ou communauté d'autre lieu, sous la qualité de vicaire perpétuel* ». Et, dans la liste des paroisses qui suit, on trouve, effectivement, « Belvezet et vicaire de ce lieu ».

Or, il y a bel et bien un prieur à Belvezet, un Audibert de surcroît, et il s'indigne d'être ainsi évincé:

« *Depuis le 25 décembre 1653 Mr. Anthoine Brun prêtre et vicaire perpétuel de Belvezet est devenu aveugle. Tous les sacremens ont été administrés par moy Hercules Daudibert prieur dudit lieu et pay, outres plusieurs pbs [prêtres] par moy requis...* »
signé *Daudibert de Lussan, prieur de Belvezet.*^[10]

Ainsi, l'effort de reprise en main par l'église catholique est-il sensible à Belvezet, comme dans tout le diocèse, et la paroisse est désormais administrée conformément aux décrets dits « de réformation » promulgués par le concile de Trente, et portant sur les devoirs et obligations du clergé.

Hercule d'Audibert s'applique également à mettre en œuvre les décrets « doctrinaux » et le développement des nouvelles dévotions qui en découle, principalement le culte marial et celui de l'Eucharistie. Le registre paroissial (hélas très abîmé) en fait état :

« *Jesus Maria.*

L'an 1656. Elo[ge?] de ceux qui ont re[paré?] le saint habit ou scapulaire de Notre Dame de la mercy de la rédemption des captifs ».

Enrôler, dans ce village perdu, la Vierge comme intercesseur pour les prisonniers des Barbaresques convertis de force, c'est – si l'on peut dire – « de bonne guerre » (puisque l'un des thèmes très populaire de la propagande royale, la Croix contre l'Islam, polygame et mutilateur des jeunes gens^[11]); ce n'est pas de très « bonne foi »...

Le clocher qui est édifié à la même époque au flanc nord de l'église paroissiale, est placé sous la protection de Marie. On lit sur la pierre enchassée sous la baie nord :

« *turris PROVID / ENTIAE MARIAE 16...* »^[12]

Une inscription marginale du registre paroissial permet de supposer la date, aujourd'hui effacée, de cette dédicace :

« *La bénédiction de la [illisible] dudit lieu a été faite par moy sousigné par permission de Mgr l'evesque d'Uzès le 25 xbre [décembre] 1662 en présence de tte la con- [communauté? congrégation?] assisté de Mgr le prieur de [déchirure] »*

Choisir le jour de la Nativité pour la cérémonie n'est certainement pas fortuit : l'on peut ainsi prêcher sur ce thème et développer celui – capital – de la divinité de Marie, mère de l'Enfant-Dieu.

Le second thème fondamental de la reconquête catholique du XVII^e siècle est celui de la Présence réelle du Christ dans l'hostie. Elle se traduit au quotidien par le culte du Saint-Sacrement,

généralement mis en œuvre par une confrérie du même nom. Je note à cet égard l'existence, dans les archives municipales, d'un *Catalogue de la nomination des officiers de la confrérie du St-Sacrement de l'Autel*. Il débute en 1664 (date probable de sa fondation) pour s'achever en 1791.

Le prieur revendique également des conversions. Ainsi confirme-t-il l'abjuration de Louyse Clyssons, reçue par le père Esprit de Moustien, capucin, le 17 novembre 1675. La signature « *Noble Hercules Audibert de Lussan, prêtre et prieur dudit lieu* » figure à côté de celle de *Maître Esprit Antoard vicaire perpétuel* (depuis au moins 1657).

Dix ans plus tard, les efforts d'Hercules Audibert sont enfin récompensés :

« *Advis très important pour tous les prieurs successeurs du sousigné. Comme nous sommes obligés par la promesse que nous faisons entre les mains de notre evesque de melliorer nos benefices et non détériorer, horner et non depouiller nos eglises, J'ay par la grace de Dieu remis le benefice du présent lieu de St André de Belvezet en sa premiere nature a charge donné par les defaux de la simplification que j'ai decouvert par mes soins ayant esté simplifié sur une simple requeste par feu Monseigneur de Vignes en l'année 1602 es [illisible] par usurpation violence, et des gens que la charité ne permet pas de nommer ici, la réunion a été fayte en l'année 1685 à Thoulouze après avoir esposé ma [requête ?] et despancé une somme considérable d'argen pour la poursuite du procès, voyage et recouvrement des actes nécessaires à ce sujet sans pouvoir être indemnisé de ladite somme à la prière de Monseigneur de Poncet evesque d'Uzès. »*

La Révocation de l'Édit de Nantes. La paroisse de Belvezet

Nous sommes en 1685, l'année de la Révocation... Il convient, à ce stade, de « prendre le pouls » religieux de la paroisse. L'Association de Sauvegarde du Patrimoine local, l'ASPPAH, affirme que « à partir de 1674, la série des registres paroissiaux est désormais ininterrompue » et y compte 84 abjurations (dont 52 dans la quinzaine de jours qui précéda la Révocation). Malheureusement, c'est précisément à partir de cette date que les registres font défaut jusqu'à 1718. Les deux citations qui précèdent ont été relevées sur des feuillets rattachés (et montés tête-bêche) au registre qui s'achève en 1674. Cela pourrait signifier que les suivants ont été détruits par les Camisards; mais comment eussent-ils pu brûler ceux qui furent rédigés postérieurement à leur passage ? A ce jour, toutes les recherches menées par la municipalité ont été vaines et nous devons, hélas, nous contenter du peu que nous avons.

Pour ma part, je décompte, entre 1630 et 1674, une moyenne annuelle de 5/6 baptêmes, deux mariages et trois décès. Chiffres cohérents pour une population d'environ 200 habitants (on sait que le non-enregistrement par l'Église des baptêmes et des mariages entraînait la suppression des droits civils – bâtardise des enfants et privation de leurs droits aux héritages ^[13] – mais que le refus des «derniers sacrements» catholiques *in articulo mortis*, et l'inhumation dans les cimetières privés n'étaient pas sanctionnés). Le décalage entre le nombre des baptêmes et celui des décès pourrait s'expliquer ainsi.

Pour la même période, je ne relève que cinq abjurations, échelonnées entre 1645 et 1666, outre celle mentionnée ci-dessus. Et si elles se sont certainement, à Belvezet comme partout, multipliées dans la décennie 1675-1685, je doute qu'elles aient atteint le nombre de 84 – soit 40% de la population. D'autant plus que, lorsque se déclenche la Guerre des Cévennes, la population est majoritairement composée d'« anciens catholiques » qui seront victimes des Camisards.

Il faut donc supposer que, passée au protestantisme dans la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, elle est, peu à peu, revenue «en douceur» au catholicisme, sous la houlette tolérante du prieur d'Audibert. Les quelques abjurations enregistrées sont entourées d'un cérémonial spectaculaire - ainsi celle de Jeanne Besiguière en 1663, entre les mains du vicaire général Sconin (l'oncle de Jean Racine), dans la chapelle du chapitre d'Uzès - et ont valeur d'exemple.

Comme le montrent les témoignages cités plus bas, anciens catholiques et nouveaux convertis, concentrés, semble-t-il, au mas du Puget [un hameau en développement à 500 m du village, voir fig. 4] cohabitent paisiblement, dans une mutuelle tolérance, les seconds conviant même les premiers à participer à leurs réunions...

Quelques-uns font exception...

IV. LES ORIGINES ET LE DÉBUT DE LA GUERRE DES CÉVENNES (1675–1702)

L'histoire de la Guerre des Cévennes est bien connue, la bibliographie en est considérable et il n'y a pas lieu d'en reprendre ici l'historique détaillé. Rappelons simplement quelques points, pour souligner les causes et l'originalité de cette guerre par rapport aux autres révoltes paysannes de l'Ancien Régime.

Les causes lointaines : dragonnades et Révocation

Les dragonnades qui précédèrent la Révocation de l'Édit de Nantes, la répression qui la suivit, l'obligation faite « aux nouveaux convertis » et très durement appliquée, d'assister à la messe, amenèrent les populations paysannes majoritairement protestantes des Cévennes (au sens large de l'époque, entendons : Dauphiné, Vivarais et Languedoc) à l'exaspération.

Dans le même temps, l'Édit de Révocation contraignait les pasteurs à l'exil ou à l'abjuration. Cette mesure eut deux conséquences : d'une part, le développement du « sacerdoce universel », autrement dit la lecture quotidienne de la Bible et l'exercice de la prière dans le cadre familial; d'autre part, l'apparition de « prédicants », de laïcs qui suppléèrent spontanément les pasteurs disparus et prêchèrent clandestinement dans les Assemblées du Désert.

Ils étaient eux-mêmes pourchassés et le plus fameux d'entre eux, l'ancien avocat nîmois Claude Brousson, périt sur la roue à Montpellier en 1698.

Le prophétisme

Mais depuis dix ans déjà était spontanément apparu en Vivarais un curieux phénomène de prophétisme enfantin qui, parce qu'également durement réprimé, se développa dans des proportions extraordinaires, et atteignit le Languedoc en 1700. De pacifique qu'il était à l'origine, le message des fanatiques devint militant lorsque le *Don* fut accordé à des adultes.

Un incident symptomatique, qui liait prophétisme enfantin et violence, eût lieu dès le 8 juin 1701. Il eut pour cadre le village de Vallérargues, voisin de Belvezet, et fut considéré par les contemporains eux-mêmes [lettre du colonel-marquis de Marcilly au ministre Chamillart, citée par Bosc, I, p. 61], comme l'un des faits importants à l'origine de la révolte. Un jeune berger qui s'était mis à prophétiser fut arrêté. La population entière se souleva, enfonça les portes de l'église et la profana, brisant bénitier, tabernacle et crucifix. Deux habitants furent condamnés à mort, un troisième aux galères.

Le début de l'insurrection (été-automne 1702)

L'insurrection proprement dite se déclencha l'année suivante. C'est dit-il, sur ordre de l'Esprit, qu'Abraham Mazel monta une expédition pour libérer les Nouveaux Convertis détenus par l'abbé du Chayla à Pont-de-Montvert. Ce dernier périt dans l'échauffourée (24 juillet 1702) et la répression qui s'en suivit provoqua un soulèvement général. A la fin de l'année, toutes les Hautes-Cévennes étaient en flammes.

Le comte de Broglie, général en chef des troupes royales, comptait cependant sur les rigueurs de l'hiver pour décourager les rebelles; il imaginait alors de les disperser et les réduire à merci. Or, le 21 décembre, Jean Cavalier, le jeune chef camisard « inspiré » de 22 ans, qui – depuis septembre – avait pris la tête d'une troupe, incendia le château de Servas, à la barbe des troupes royales; le 24, il mit en déroute les 700 hommes de la garnison d'Alès et, le 26, fit entrer dans Sauve « tambour battant » et recevoir par M. et Mme de Sauve dans leur demeure, deux de ses lieutenants déguisés

Le prophétisme enfantin à Uzès et l'origine du mot « fanatique »

J'étais à Nîmes lorsqu'elle [la Faculté de médecine de Montpellier] se transporta à Uzès par ordre de la cour pour examiner cette affaire. Comme ces physiciens s'occupent beaucoup plus à l'étude de ce qu'on appelle la nature qu'à la recherche des choses qui passent pour surnaturelles, ils ne voulurent ni donner le nom de prophètes, ni celui de démoniaques à tous ces enfants. Ils ne trouvèrent point de malades non plus, eux dont le fait est de se connaître en maladies. Ils les auraient traités de fourbes s'ils avaient pu; mais ils n'apercevaient rien de contrefait. Du dessein, dans ces pauvres innocents, cela ne se pouvait pas. D'ailleurs, il était visible que ces gens-là n'étaient pas fous, ni les hommes ni les enfants. Et on ne pouvait pas dire, enfin, que le zèle de la religion eût altéré le cerveau de ceux-ci, particulièrement; et que de profondes méditations sur l'Apocalypse les eût rendus visionnaires.

Qu'avaient-ils donc à dire? Peu de choses, sans doute. Cependant, des docteurs demeurer muets, cela aurait été fort malséant et fort préjudiciable à leur réputation ! Quoi donc ? Ils imitèrent ces philosophes scholastiques qui se tirent d'affaire du mieux qu'ils peuvent avec un mot, faute de quelque chose. Ils cherchèrent un terme qui eût l'air d'avoir quelque signification, mais qui ne donnât, en effet, aucune idée distincte; et ils rencontrèrent fort heureusement le mot de « fanatique », terme qui, depuis, a été de très grand usage à M. le Gazetier de Paris.

[David Flottard, *Théâtre sacré...*, p. 114]

en « officiers de la bourgeoisie ». Ses erreurs vaudront à Broglie d'être « oublié » dans la nouvelle promotion de maréchaux et remplacé, en février 1703, par le maréchal de Montrevel.

En attendant, Broglie harcèle les rebelles, dont les chefs décident – comme le raconte Abraham Mazel [14] – de se séparer « pour occuper plus de pays et faire plus d'assemblées. Cavalier se retira du côté d'Uzès avec ses gens, Rolland [15] et moi retournâmes dans nos quartiers », c'est-à-dire dans les Hautes-Cévennes.

Le pays camisard. Stratégie des insurgés

La guerre est civile et religieuse : il faut occuper le pays protestant, du mont Lozère à Aigues-Mortes, d'Aubenas à Uzès, soit tout le massif des Cévennes, la Vaunage et la petite Camargue, un territoire de 100 km sur 70, auquel s'ajoute un croissant au sud-ouest de Montpellier et la poche de Lussan [fig. 2]. La population, majoritairement réformée, soutient les combattants, leur fournit hommes et vivres, mais, en corollaire, les catholiques de ces régions se trouvent dans une situation périlleuse et victimes de raids, incendies et massacres.

Inversement, il arrivera aux Camisards de trouver refuge et appui tacite en plein pays catholique. Cavalier peut ainsi parler de [sa] *forteresse, la montagne du Bouquet, à l'ouest de Lussan* [16].

Guerre religieuse par ses motifs, bien sûr, mais également – surtout – par la manière dont elle est conduite. Comment 1500 paysans insurgés parviennent-ils à tenir en échec pendant près de deux ans 25 000 hommes aguerris, commandés successivement par un général et deux maréchaux de France ? Non tant par la technique de la *guerrilla* et la parfaite connaissance qu'ils ont du pays, alors que les troupes royales sillonnent les «grands chemins» construits pour l'occasion en 1689–1690 [17], que parce que leur stratège est Dieu lui-même et que les décisions qu'Il inspire font fi de l'art militaire.

« Tout ce que nous faisons, soit pour le général, soit pour notre conduite particulière, c'était toujours par ordre de l'Esprit... Nos chefs, et particulièrement M. Cavalier, étaient doués de

Fig. 2 - Communautés d'origine des camisards dans le diocèse d'Uzès

grâces extraordinaires; ainsi les avait-on choisis à cause de cela; car ils n'avaient aucune connaissance de la guerre, ni d'autre chose. Tout ce qu'ils avaient, il leur était donné miraculeusement sur-le-champ...

Devions-nous attaquer l'ennemi ? Etions-nous poursuivis ? Arrivait-il quelque accident ? Fallait-il marquer le lieu d'une Assemblée ? Nous nous mettions d'abord en prières. «Seigneur, fais-nous connaître ce qu'il te plaît que nous fassions pour ta gloire et pour notre bien!» Aussitôt l'Esprit nous répondait et l'Inspiration nous guidait en tout. La mort ne nous effrayait point », etc.

[Durand Fage, *Théâtre sacré...*, p. 174, 175].

Et si la défaite de Cavalier à Nages, suivie de la découverte de ses arsenaux l'amène à capituler, c'est – peut-être – grâce à l'assurance que lui donnent ses « inspirations », qu'il obtiendra du maréchal de Villars la possibilité de négocier sa reddition, fait exceptionnel dans l'histoire des insurrections de l'Ancien Régime, souligné par Ph. Joutard [18].

V. LE BRÛLEMENT DE BELVEZET ET LE PREMIER MASSACRE (5 janvier 1703)

Ampleur de la tuerie

On peut lire dans le registre paroissial évoqué ci-dessus une note, sans doute de peu postérieure à la fin de la Guerre des Cévennes et probablement copie partielle d'une supplique adressée au duc d'Uzès ou à son intendant :

« Il faut remarquer de plus que Belvezet a esté brulé par un insandie généralle le 5 janvier 1703 par les huguenots seleras, rebelles fanatiques et tué le mesmes jour 16 personnes ce dudi, puis plusieurs autres en tous presque au nombre d'anviron 50 personnes et 40 maisons de brulées avec tous leurs effets et enlevés plusieurs couples de mules, boeuf et cavales, le tous a été fait en diverses reprises, quantités de personnes blessés, le monde a été obligé de se réfugier à Uzès et leurs biens a esté mal cultivé et peu produi des fruicts. Pandans 2 ou 3 ans ça esté la plus grande misère qu'on puisse exprimer. »

De son côté, J.B. Louvroleuil, curé de Saint-Germain de Calberte, qui publia dès 1703, à Toulouse, son *Histoire du fanatisme renouvelé* [19] relate l'incendie et le premier massacre (14 morts et des enfants, 38 maisons brûlées) tout en le datant de février. Pour d'autres, ce fut en mars [20]. D'autre part, Antoine de Rosier, juge en la cour temporelle d'Uzès, recueillit, entre le 31 mars et le 15 mai de la même année, dix *Inquisitions secrètes* relatives à l'affaire [21]. De fait, l'événement frappa. Car il semble que ce soit la première fois que les Camisards aient ainsi brûlé l'ensemble d'un village et quasiment décimé la population civile, sans un motif sérieux, explicitement avancé.

Les explications de Jean Cavalier

« Le général [de Broglie], écrit le chef camisard au début de ses Mémoires [22],... crut pouvoir nous forcer dans les bois de Malérargues [en fait Vallérargues], mais ses troupes ne pouvant en entourer qu'une partie, nous sortîmes par un autre côté, nous dirigeant vers Uzès. En route, nous fûmes informés que les papistes de Belvezet avaient brûlé les habitations des protestants de cet endroit et de quelques villages du voisinage. Par voie de représailles nous pensâmes que nous étions obligés de mettre le feu aux maisons des papistes, pour apprendre à ceux des autres contrées, par cet exemple, à être plus sages et plus modérés. Après cette exécution, les papistes de Seynes, Vendras, Fons, Le Roux et d'autres villages furent désarmés. »

Au regard d'une tuerie qui, précédant l'atroce massacre de Fraissinet de Fourques dans les Hautes-Cévennes (21 février, cf. infra), fut *de facto* une étape décisive dans l'escalade de la violence, on conviendra que l'explication est pour le moins succincte et l'on peut se demander si ce n'est pas de propos délibéré. Il ne s'agit pas de réfuter le fait que des papistes aient brûlé des maisons de N. C. (et nous suggérerons plus bas des noms), mais de souligner que, tel l'arbre qui masque la forêt, Cavalier n'a pas donné, dans ses *Mémoires*, les raisons profondes de son expédition contre Belvezet. D'ailleurs, on notera qu'il se contenta ensuite de faire désarmer les papistes de Seynes et des hameaux qui avoisinent Lussan.

De son côté, F. Puaux a remarqué le laconisme du chef camisard, certaines imprécisions volontaires, et rappelé que, lorsqu'il dicta ses *Mémoires* (vers 1708), il ignorait la situation dans les Cévennes et voulait éviter de compromettre ses compagnons. Nous reviendrons ultérieurement sur les

raisons plus plausibles qui le poussèrent à s'en prendre à Belvezet.

Témoignages des habitants

Laissons maintenant parler un témoin ^[23][cf. fig. 3] :

Jeanne AUTONNE fille de Marc de Belvezet âgée de dix huit ans témoin assigné par exploit de ce jourd'hui ainsi qu'elle a fait apparoir de la copie à elle baillée a presté serment de dirre la vérité et a nié d'estre parrante, alliée, servante ni domestique des parties.

Déposé que le cinq de janvier dernier sur les neuf heures de matin, lavant son linge au ruisseau, la femme de JOSEPH y vint laver une paire de bas de coton. Elle se trouva émue d'une grande frayeur sans aucune cauze apparante; elle ne peut s'empêcher de déclarer sa peur à ladite femme qui lui demanda d'où pouvoit provenir sa crainte; elle lui dit qu'elle n'en savoit rien, mais que ses cheveux lui erhissoit. La femme lui répliqua « peut-être vous êtes malade »; elle dit « non fait, j'ay bien diné, et ce matin nous avons fort vis en partance des phanatiques. »

Cete femme après avoir lavé ses bas s'en retourna. Elle vit arriver du costé de la Baume les phanatiques armés de fuzils, de fourches, de faux, des haches à deux tranchants. Il y en avoit plus de quarante qui n'avoient point d'armes, ils avoient six tambourgs et trois musetes, on commansa de battre la caisse entre les rochers, et de jouer de la muzete, ils danssoient en marchant.

Avant que d'entrer dans Belvezet ils se mirent à genoux par rend de quatre, leurs trois chefs estoient debout et prescherent pendant un moment tous trois à la fois, et on chanta un psaume.

De ses trois chefs elle a reconnu ESPERANDIEU de Foissac habillé d'un drap gris bleu, le visage noir, portant perruque et un plumet rouge. Le second estoit habillé de drap couleur de mur, cheveux chastaings clairs de taille médiocre, le troisième estoit grand et flouet portant peruque avec une bourse de tafetas habillé de minime, le visage long et ases jeune.

On mit quatre ou cinq hommes armés sur le rocher qui domine le village auprès de la fontaine. Izac FERRIER dit le seignou estoit de ce nombre. Ils en mirent autant au chemin d'Uzés, et quatre hommes à la vue de la métherie du Sieur ROUVIERE.

Elle se voulut lever pour aller avertir le rantier de ladite metherie, elle feut arrestée par six de ses scelerats, dont elle a reconnu Mathieu JALLABERT CADET qui avoit un fuzil, une bayonnette et deux pistolets à la ceinture qui leur dit de laisser la déposante. Tous les trois chefs l'abordèrent et lui demandèrent où estoit le cabaret. Voulaient dire la maison de Joseph RICHARD qui servoit de corps de garde à la bourgeoisie; elle leur dit qu'elle ne la savoit pas et qu'elle n'estoit pas du lieu. Celuy qui portait le plumet rouge l'appela garce. Et lui demanda qui est son maistre, elle lui nia son maistre. Le même lui commanda de se mestre à genoux et de prier Dieu, ce qu'elle fit, et on la laissa au bord du ruisseau.

Et de là elle vit mestre le feu dans toutes les maisons des anciens catholiques, d'une busche qu'on avoit pris chez Joseph RICHARD et après avoir mis le feu aux maisons, ils allèrent mestre le feu à l'église. Le bruit des incendies ou la peur qu'elle avoit l'empescha d'entendre les coups de fuzils, elle entendit pourtant les femmes qui crioient miséricorde et qu'un de la troupe deffendoit de ne pas gater la poudre, elle vit qu'un homme portoit dans un buesseau quelque chose de noir couvert d'un linge.

Ils sortirent du vilage en denssant le tambourg batan, et jouant des muzetes. Ils demeurèrent bien environ deux heures dans le lieu et ont tué seize personnes. Ayant veu son maistre et sa maistresse morts de coups de fuzils.

Elle a conneu dans cete troupe de phanatiques Antoine JALLABERT fils de Mathieu

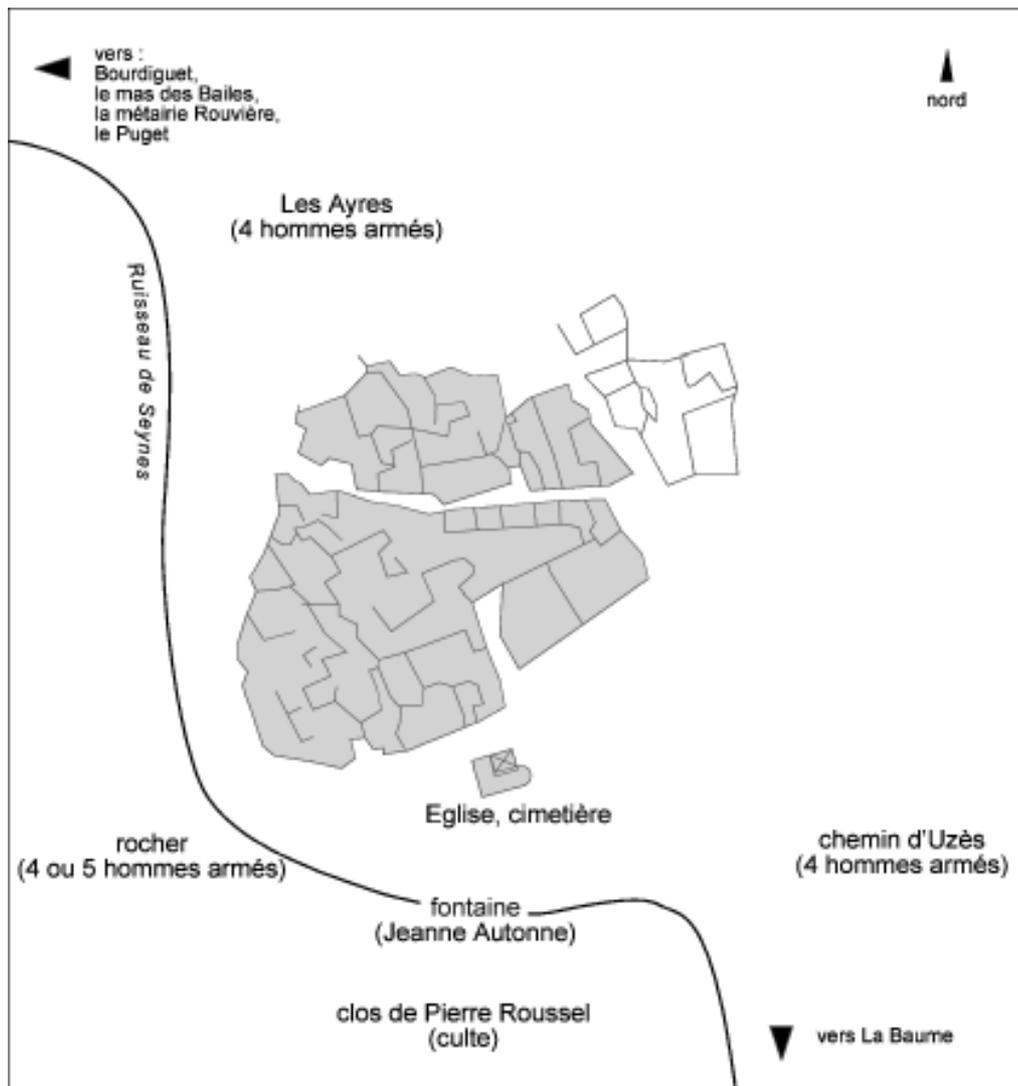


Fig. 3 - Le village primitif de Belvezet est un bourg fermé, compact, d'environ 85m x 110m, percé d'ouest en est par une rue unique. Il est bâti sur un rocher en forte pente (environ 8%) et l'église est édifiée sur un terre-plein au sud. Les différentes fermes des deux blocs communiquent entre elles par un réseau complexe de cours et de passages voûtés dont certains débouchent sur l'extérieur de l'enclos. Le village est alimenté en eau par le ruisseau de Seynes qui le longe de deux côtés.

de La Baume qui avoit un fuzil, une bayonnete et deux pistolets; POUDAIN de La Baume, rantier du sieur de Verfeuil qui avoit un fusil; SPERANDIEU de La Baume, baufrière de GARREL; ledit SPERANDIEU est rantier de Foussargues de la metherie du Sieur ROCHE avoit un fuzil; le cadet MATHIEU non marié de La Baume portant un fuzil; DUFAUX FILS AYNE du lieu de Montarent rantier de la metherie la plus basse du sieur de Verfeuil avoit un fuzil aussi; Antoine BRUNEL de La Baume dont le père se tua de la chute d'un chaine; CHRISTOL PERE; RICHARD, le mary de la belle VERDIERE; le cadet VERDIER; le cadet GARREL tous habitans de La Baume. Et avoient chacun un fuzil, excepté ledit GARREL qui est de Foussargues. Elle remarqua ledit GARREL contre la maison de Joseph RICHARD. Et ledit BRUNEL avec une hache à deux tranchants proche la porte de la maison.

Lecture faite de sa déposition a dit qu'elle contenait la vérité réelle, y a persisté et a déclaré ne savoir signer. Laquelle après sallaire requis lui avons octroyé taxe de trois livres.

La troupe part en direction de Bourdiguet et traverse le hameau du Puget, avant de couper à

travers les pâtures. Une jeune femme les voit passer :

Témoignage de *Marie TRINQUIERE, femme de Mathieu DUPIN, ménager de Belvezet, âgée de trante ans...*

Déposé que la veille des Roys de cete année sur les dix à onze heures de matin elle berssoit son enfant dans sa maison et entendit chanter des psaumes à plus de cinquante personnes tous à la fois. Elle se mit sur le pallier de son escallier appelé vulguerement la placete et de là elle vit un homme qui fesoit comme s'il estoit sufoqué. La plupart tenoient leur chapeau bas. Ils crièrent « fermer vos portes de la part de Dieu! Courage mes frères ! »

Ce jour là son mary estoit à l'hameau de lesglize elle s'enferma dans sa maison et n'en conneu point. Les phanatiques s'estant retirés, la femme de DUCAMP l'appela de la rue, elle entrouvrit la fenestre, et vit le feu à la maison de Pierre ROBERT. Elle sortit avec son enfant dans sa jupe et descendit à l'hameau de l'esglize et vit quarante maisons des anciens catholiques embrasées y compris la maison claustralle de lesglize. Elle trouva la caisse du tambourg de la bourgeoisie de Belvezet à la rue qui estoit cassée, deux juste corps au millieu du ruisseau et une paire de souliers. Mathieu ROSSEL tué au-dessous de sa maison qui najoit dans son sang, Catherine BLACHERE femme de Joseph RICHARD morte à la porte de Barthelemy BLISSON.

Elle alla devant la porte de lesglize qui estoit embrasée dans laquelle on avoit mis le feu et audevant de lesglize il y avoit les corps morts de Jean RICHARD, d'Esprit BLANC son compagnon, leurs testes estoient escrazées sur les seuls [le seuil] de la porte de l'esglize. Estienne ARVENNES, Izabeau BLACHERE, femme de Jean, Izabeau fille d'Antoine RAVEL, Henry BOUSCHET masson, Pierre ROSSEL cardeur de laine, oncle maternel de la déposante NADAL de St Victor de las Oulles qui n'avoit pas encore expiré qui mit sa teste sur le corps d'Estienne ARVENNES.

Tous les susdits deschirés à coups de fuzil ou de bayonnete, ledit ARVENNES avoit esté brulé.

Elle a encore vu Honoré RAFIN tué dans la cave de sa maison.

Suzanne TRINQUIERE vint joindre la déposante devant l'esglize, qui remua la teste dudit VIDAL [sic] pour voir s'il estoit mort.

Elle alla à la metherie du Sieur ROUVIERE, elle entendit dire à Suzanne BRUNELLE veuve du scieur qu'on avoit coupé l'espaule à Jean DUCROS VIEUX qui ce trouva mort au bout de ses degrez.

Elle aprit aussi qu'on avoit tué Bertrand GALLON, Jean, berger de RAVEL, Claude ROSSEL, et Pierre MATHIEU à coups de haches et à coups de fuzils.

Elle alla voir la femme du baille blessée de plusieurs coups de bayonnete. Deux jours après elle vit ledit RAVEL blessé ainsi qu'elle a dit.

Adjoute que Marguerite MATHIEU fille de Louis lui a dit qu'elle avoit conneu parmi les scelerats le nommé ESTIENNE.

La population de Belvezet

Revenons au témoignage de Jeanne Autonne. La jeune fille cite deux personnages qui intéressent particulièrement les Camisards. Le premier, le sieur Christophe Rouvière, est juge mage d'Uzès où il demeure, et où il aurait fait récemment arrêter trois prédicants. Il possède une importante métairie (la maison a dix pièces et un pigeonnier) en dehors du village, à côté du Mas de Verdier, et semble le plus riche propriétaire du lieu. Le second, Joseph Richard, est cabaretier, sa maison, dans le village « *servait de corps de garde à la bourgeoisie* ». Cet homme, probablement le chef de la milice bourgeoise, est connu pour sa haine des protestants, et pourrait avoir été de ces « papistes qui

avaient brûlé les maisons des protestants », dont Cavalier veut se venger. Alors que son épouse, son frère Jean – le maître cardeur, qui emploie au moins trois compagnons, et sera le premier fusillé, de dos, à genoux, les mains appuyées contre le mur de l'église –, sa belle-sœur et trois autres membres de sa famille sont massacrés ce matin-là, nul ne signale sa présence. On peut penser qu'il avait personnellement à craindre les camisards et qu'il se sera prudemment éloigné. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ce personnage.

Les Archives de l'Hérault (témoignages et demandes d'indemnisation des dégâts commis par les Camisards), et la copie inédite d'une liste aujourd'hui perdue [24] nous donnent un aperçu de la composition sociologique du village.

Une poignée de familles (toujours représentées) semble détenir l'essentiel de la richesse. Les Roussel (ou Rossel) tout d'abord, dont les demandes d'indemnité sont les plus importantes. Neuf membres de la famille cités (dont cinq prénommés Pierre) totalisent pour plus de 7000 livres; Pierre et Jean, son fils, sont les bailes du duc d'Uzès; un autre Pierre, tailleur, estime avoir perdu pour 1144 £; un autre encore, cadissier, pour 1156 £; la veuve d'Etienne (dont la maison de cinq chambres abrite six femmes) pour 1710 £., Pierre, fils de Mathieu, pour 1282 £, la veuve d'un cinquième Pierre, pour 616 £, etc.

Puis vient Jean Lafont, le fermier du juge Rouvière. Il demeure chez ce dernier, ce qui lui a probablement valu la vie sauve, et sa propre maison, modeste, sert en partie de corps de garde. Il demande 1 142 livres de dédommagement, dont 32 pour les vêtements de son valet et de ses deux bergers. Citons ensuite les Rafin (1000 livres à trois), les Verdier (familles éteintes) et les Martin, dont les fermes, éloignées du village [voir fig. 4] ont sans doute été moins endommagées; Antoine Nouvel (431 livres), et tout un petit peuple de cardeurs, tisserands, ménagers) dont les demandes vont de 40 à 200 livres. Une bonne moitié des victimes du massacre est issue de ces familles (les autres sont soit des employés, soit des gens qui ne possèdent rien).

Bref, les griefs précis que pouvaient avoir les Camisards à l'encontre du juge Christophe Rouvière, de son fermier, et de la famille Richard, n'expliquent pas le massacre organisé d'un dixième de la population de Belvezet (auquel échappe, d'ailleurs, le curé, Guillaume Voisins, sans doute réfugié à Uzès, et pour qui paiera son valet Etienne).

Le massacre de Fraissinet de Fourques

Le massacre de Fraissinet de Fourques, quelques semaines plus tard, fut plus atroce encore [cf. Bosc, I, pp. 492-495]. Venus en force, 1500 Camisards (nombre invérifiable) se sont embusqués aux abords du village (200 habitants, selon le dénombrement de Bâville [cité par Bosc, II, p. 139]) dans l'après-midi du mardi 20 février. Cette date n'est pas choisie par hasard. Le lendemain, mercredi des Cendres - le début du Carême et du cycle pascal qui totalise 90 jours dans le calendrier catholique - rassemblera, peu ou prou, les habitants du village. Trente-neuf sont tués, presque autant gravement blessés [cf. note 24]. Ici, les Camisards ne sont pas menés par Cavalier mais par Rolland, - personnage mythique, dont on connaît cependant le caractère impitoyable et la brutalité, et par Castanet. Ils ont justifié cet abominable massacre par le fait que la mère et la sœur de ce dernier avaient été tuées par les catholiques. Il s'agirait donc d'une vengeance personnelle. Mais il faut aussi noter que Fraissinet de Fourques est une enclave catholique en pleine zone protestante, un bastion, une menace permanente pour les rebelles.

Pays catholique - pays protestant. La frontière

Ce n'est pas le cas de Belvezet. Sur la carte qui figure en tête de son ouvrage, Pierre Rolland l'a englobé, à juste titre, dans la zone « majoritairement catholique » [fig. 2 et 4]. Mais la frontière avec la zone « majoritairement protestante » n'est pas loin. Précisément, à une heure de marche, au hameau de Bourdiguet, qui est à la croisée des chemins menant de Serviers à Seynes et de Belvezet à Euzet.

Michel Chaudenat, un jeune berger de 16 ans, dont le père est ménager de ce village, a témoigné devant le juge Antoine de Rozier :

« Le jour des incendies et meurtres commis par les phanatiques au lieu de Belvezet, il estoit à un endroit du terroir de Bourdiguet apellé lou Dauboussas à neuf heures de matin gardant ses brebis avec le nommé PIERRE, berger de BRAIC de Bourdiguet. Ils virent beaucoup de fumée sur les dix heures à Belvezet. Le nommé BARRON, de Vacquières, qui est boiteux passa à deux cents pas de l'endroit où il estoit, venant du costé de Belvezet.

... Ledit Pierre conduisit ses brebis à un autre endroit. Il vit passer Daniel SOULAS de Bourdiguet, qui conduisoit une mulle chargée de deux sacs venant du costé de Belvezet, seul sans arme, allant à Bourdiguet; qu'il passa loin de lui, d'environ cents pas, et que c'estoit environ midy. Et demy heure après il vit, venir du coste de Belvezet les phanatiques en grand nombre et armés, et prirent sur la droite du costé d'Auchabian. »

Assemblées à Vacquières, Bourdiguet, Brueys, Seynes, etc.

De son côté, la servante des Chaudenat, Françoise Rousse, 20 ans, ancienne catholique, raconte qu'un jour de la mi-janvier :

*« Estant partie de grand matin avec Daniel SOULAS de **Bourdiguet** et ledit Soulas conduisait une mulle pour aller chercher des chataignes, ils trouvèrent sur le chemin vingt quatre phanatiques armés de fuzils, dont quelques uns estoient armés d'une bayonnete au bout. Ledit SOULAS appela un de ses phanatiques ESTIENNE, et leur dit à tous, « Mes chers frères Dieu vous conserve et vous face la grace de venir à bout de vos soins ». Ledit SOULAS embrassa celluy qu'il avoit appellé ESTIENNE, et ce touchèrent les mains. ...*

Les phanatiques en se moquant de la dépozante lui demandèrent sy elle avait veu les houzards. Et en chemin faisant avec ledit SOLAS elle luy demanda si les gens qu'ils avoient rencontrés n'estoient les houzards, qui lui répondit « Il faut garder le secret on ne nous a rien fait. Ils connoissent bien à ceux qu'ils ont a faire et sont de braves gens »

*Et lorsqu'ils arrivèrent à **Vacquières** ils virent la bergerie du Sieur de Valeirargues toute remplie de ses gens là s'en revenant le mesme jour d'Alais. Avec ledit SOULAS ils restèrent de coucher dans la maison de SOLEIROL nouveau converty de **Vacquières** rentier du sieur de Valeirargues.*

Estant auprès du feu elle fit semblant de dormir le soir à la veillée et entendit que SOLEIROL disoit à SOULAS: « Ses gens là, en parlant des phanatiques, ont couché la nuit dernière dans ce lieu et que leur avertisseur leur avoit prophétisé de partir avec toute la pluie [incertain] pour aller brûler un village et que demain on en entendrait parler ». Il dit encore qu'il avoit soupé avec un jeune homme fort bien qui preschait à merveille. Ledit SOULAS répondit « je souhaiterois de le voir et de manger ensemble ». Que dans Alais tout le monde trembloit de peur qu'on y pouvait entrer facilement de même qu'à Uzès; qu'il n'y avoit dans ses deux villes que des enfans qui les gardoient.

*SOLEIROL expliqua que le dessein de cette troupe estoit de bruler les armes du corps de garde d'**Euzet**, et de l'égorger, ce qu'ils tentèrent peu de jours après.*

Ledit SOLEIROL ajouta que ses gens là vouloient aller à St Ginies ^[25] où il y avoit plusieurs pretres qui s'estoient réfugiés et que ce seroit une bonne capture et qu'ils avoient encore dessein d'aller au chateau de Servies. Ils y ont esté aussi dudepuis a ce qu'elle a oui dire.

Qu'il y avoit un berger fait bandit qui entenoit les armes et que tous les jours leurs troupes augmentaient dix de plus.

Qu'un jeudy deux ou trois jours après estait dans la maison de son maistre a huit heures du soir les personnes cy après y vinrent, savoir Marie MASSE, prophétesse, VEDELLE niepce de Jacques OLLIVIER, ANTOINE, berger dudit Ollivier, Jeane SORBIENE et sa servante.

Marie MASSE fit la la phanatique et la fait dudepuis plusieurs fois.

*Le lendemain elle vit trois phanatiques à **Bourdiguët** dont l'un portoit un fuzil et l'autre un tambourg, ladite MASSE lui dit de n'avoir pas peur, et ce jour là on fit une assemblée à **Brueis**, et le soir plusieurs phanatiques vinrent dans la maison de son maistre.*

*... Ladite MASSE oblige la déposante d'aller avec eux et on l'amena dans une assemblée qui ce fit dans le lieu de **Seines** dans une maison qu'elle retrouveroit si elle estoit conduite dans ce lieu.*

Ladite maison estoit toute plaine de monde dont la plupart estoient d'hommes armés, le CHEVALIER [Jean Cavalier?] qui est un jeune garçon plain de visage prescha et deffendit de ne rien dire on chanta un psaume.

Elle a reconnu dans cette assemblée Israel BERNARD se reposant sur un fusil qui lui dit: « Bien vous en soit! Dieu vous face la grace de continuer »; Daniel SOULAS qui lui dit qu'il iroit le lendemain à une autre assemblée, Louis FONTANIEU qui avoit un fuzil, le cadet BRAIC qui jeta d'argent dans le chapeau du questeur.

*Elle fut à ladite assamblée et en revint avec Suzanne GOUET femme de François PONGI de Faussargues elle ayda a porter un demy sac de pain que Jacques OLLIVIER de **Bourdiguët** avoit aporté d'Uzès pour les phanatiques.*

Ladite MASSE et JANNETE fille de JACQUES de CLAUDE de Brueis exortaient la déposante d'estre une de leurs sœurs et de quitter la religion pour estre de la leur.

*Elle conneut encore dans cete assamblée Estienne MASSE d'**Auchabian**, portant un fuzil. Elle a veu plusieurs fois de petites assamblées dans la maison d'OLLIVIER, Suzanne BERNARDE faisant la phanatique etc. »*

Les raisons probables du massacre de Belvezet

Témoignage capital : les hameaux que cite la jeune fille - Brueys, Auchabian (Le Chabian), Vacquières, et dont l'accès est commandé, à l'est, par Bourdiguët, entourent un massif de bois impénétrables, protégé, au nord, par une côte abrupte. Au sud, le seul accès se fait par le village d'Euzet, dont on va « brûler les armes et égorger le corps de garde » [fig. 4]. Car ce massif est le lieu qu'a choisi Cavalier pour y établir ses « refuges » [26], beaucoup plus tôt que ne l'ont pensé la plupart des historiens. Marcel Pin [27], estime avec raison que les Camisards l'utilisent comme refuge et entrepôt dès décembre 1702. Leur victoire à Vacquières (15 décembre), leur aurait permis d'en assurer la sécurité au nord-ouest.

Dès lors, le massacre de Belvezet, s'éclaire d'un tout autre jour. Il ne s'agit pas tant de se venger de quelques papistes déterminés que de neutraliser un bastion adverse, de créer un verrou de sécurité à deux heures de marche des bois d'Euzet.

On comprend mieux l'étonnante mise en scène qui préluda au massacre. Deux cents hommes - un demi-bataillon, l'équivalent de la population du village -, qui arrivent armés, par rang de quatre, musique en tête, ce n'est pas vraiment une attaque surprise, mais une manière d'inspirer la terreur. Et si la célébration du culte dans le clos de Pierre Roussel et les prières ont pour but de raffermir le cœur des fanatiques, le chant des psaumes se veut terrifiant pour l'ennemi [cf.: Ph. Joutard, *Les Camisards*, pp. 157 et 183]. La cérémonie se déroule sous l'œil de la jeune Jeanne, otage qui pourra témoigner de sa bonne conduite.

Les villageois n'ont-ils pas compris? On place des gardes aux points stratégiques, puis on incendie, on tue, on pille. Ainsi pense-t-on probablement s'assurer la neutralité des habitants de Belvezet,

leur faire passer l'envie d'attaquer les rebelles ou de les dénoncer.

Même scénario lorsqu'ils arrivent au Puget. Toujours chantant, ils incendient quelques maisons supplémentaires - la métairie du juge Rouvière, celle de Pierre Robert puis celle du baile dont ils blessent l'épouse.

La justice de Dieu

Cavalier, Brousson, comme l'ensemble des protestants, ont toujours hautement proclamé leur fidélité à la personne du roi de France. Jamais ils n'ont remis en cause la légitimité divine de son investiture. Par contre, dès lors qu'empêchés d'exercer leur religion comme ils l'entendaient, c'est à Dieu lui-même qu'ils en ont référé, sans intercesseurs. Considérant la loi de Dieu comme supérieure à celle des hommes, c'est au seul tribunal divin qu'il ont prétendu être jugés. Rejetant les critères des justices humaines, royale ou ecclésiastique, ils ont établi une échelle de valeurs nouvelles, dans laquelle faute et châtement sont déterminés en fonction de la réponse de l'homme au dessein du Très Haut et jugés dans une relation directe de la créature à son créateur.

Certes, Cavalier a porté le feu et le sang à Belvezet. Mais c'est en tant que justicier de son Dieu qu'il est venu y exercer des représailles contre les papistes et « faire un exemple ». C'est dans le même esprit qu'il se rend à Aimargues dans les jours qui suivent. En revanche, la faute individuelle est immédiatement punie, éventuellement par Dieu lui-même. Les documents sur lesquels nous travaillons en donnent un exemple étonnant.

On sait que les chefs camisards n'autorisaient la prise, dans les maisons catholiques, que de ce qui leur était strictement nécessaire (armes, plomb et étain pour les balles, nourriture et vin). Tout le reste, appelé de « l'interdit », était sévèrement réprimé, voire puni de mort.

Revenons sur un passage de la déposition de Jeanne Automne : « *Elle vit qu'un homme portait dans un buesseau quelque chose de noir couvert d'un linge* » et rapprochons-le d'un détail que rapporte Marie Trinquière : « *elle vit un homme qui fesoit comme s'il estoit sufoqué* ». La première comprend que l'homme est en train de commettre un vol et la seconde ne sait comment interpréter ce qu'elle voit. Or, les deux faits sont liés. C'est un des hommes même de la troupe de Cavalier qui les évoquera, quatre ans plus tard, dans le *Théâtre sacré des Cévennes* :

« *Comme nous étions en marche après avoir brûlé le village de Belvezet, le frère Serre [28], qui avait le Don, fut saisi de l'Esprit, et dit qu'un certain de la troupe et qui était d'un tel lieu, avait pris de l'interdit à Belvezet et que Dieu permettrait qu'il fut tué à deux jours de là dans un combat...* »

Ce qui arriva effectivement, et ce fut le seul de son village (témoignage de Claude Arnassan, de Monteils, 14 janvier 1707).

En quittant Belvezet, Cavalier se rendit « *au château de Candiac, peu éloigné de Nîmes, dans l'intention de surprendre Aimargues, place de marché, où de nombreux papistes s'étaient fortifiés et d'où ils sortaient, de temps à autre, pour piller et maltraiter leurs voisins protestants* ». [29]

Il n'y reste qu'une journée, le temps de capturer et de tuer des soldats de la garnison de Vauvert et un officier qui auraient révélé sa présence; il dit également avoir voulu venger plusieurs des siens, récemment roués ou envoyés aux galères. Nous savons que ceci se passe dans les jours qui suivent le massacre de Belvezet, puisque Bâville relate sa venue dans une lettre datée du 12 janvier [30] : « *Les phanatiques ont été dans le château de Candiac, au diocèse de Nîmes, qui appartient à M. de Saint-Victor; c'est un gentilhomme très huguenot.* » [31], alors détenu à Montpellier, et étroitement surveillé.

L'Intendant, gouverneur général du Languedoc depuis 1685, est dépassé. Les cartes qu'il fait établir sont plus qu'approximatives et son réseau d'informateurs inopérant. Il n'impute pas alors à Cavalier le raid sur Vauvert; il ignore sans aucun doute la tuerie de Belvezet, car il en eût sans doute tiré quelques conclusions fâcheuses pour Antoine de Castillon, marquis de Saint-Victor, et seigneur de Belvezet par son aïeule, Jeanne d'Audibert de Lussan...

VI. LES SUITES DU MASSACRE (Printemps 1703)

La réaction des habitants

Différents auteurs ont recueilli, dans les villages et les bourgs frappés par les dragonnades, les sévices des *Cadets de la Croix* ou les représailles camisardes, le souvenir qui pouvait en subsister. On constate, d'autre part, que, dans maints endroits et jusqu'il y a peu d'années, les communautés catholiques et protestantes ont cohabité sans se mêler, jusqu'à susciter le dédoublement des commerces (deux boucheries, deux boulangeries, etc.). On peut, peut-être, rapprocher ce type de situation d'une remarque de P. Rolland, à la fin de son *Dictionnaire des Camisards* [p. 236]. Le dépouillement systématique d'une quinzaine de cartons d'archives lui a permis, écrit-il, « *de bien voir que les attaques accompagnées de massacres de personnes innocentes étaient la plupart du temps menées par des habitants Nouveaux Convertis du lieu : on va tuer son voisin et brûler sa maison* ». Et il ajoute: « *Comme les anciens catholiques n'étaient pas des enfants de chœur non plus, on imagine la somme de haine accumulée* ».

A Belvezet, rien de tout cela. Il semble, au contraire, que, au moins durant les mois qui suivirent le massacre, la solidarité ancestrale qui unissait les habitants a prévalu sur les haines confessionnelles (Belvezet n'a pas subi de dragonnades). On a vu, on verra plus loin, qu'anciens catholiques et Nouveaux Convertis voisinaient, dînaient les uns chez les autres, s'embauchaient réciproquement (ainsi Louise Arreignes, nourrice d'un enfant protestant de Fontarèches).

Est-ce à dire qu'ils vivaient en complète autarcie, isolés dans leur vallée et ignorant tout du reste du monde ? Nous avons vu que les jeunes filles qui ont témoigné connaissent bien les habitants des villages alentour, rencontrés sans doute aux foires d'Uzès, lors des moissons ou de noces, et que les Nouveaux Convertis qui s'assemblent n'hésitent pas à les accueillir, et leur suggèrent même de se convertir.

Il faut donc admettre que, à quelques exceptions près, tolérance et respect des convictions mutuelles régissaient leurs rapports. Certains des hommes de Cavalier sont identifiés: aucun n'est de Belvezet; les autres ne le sont pas: ce sont des inconnus, originaires d'on ne sait où. Sans tomber dans la naïveté, on peut suggérer que, précisément parce qu'elle a été portée par des gens venus «d'ailleurs», la mort n'a pas, alors, rompu les liens solides qui unissaient les habitants de Belvezet.

Louis LAFONT âgé de trente quatre ans ménager de BELVEZET... [il demeure au Puget]

Dépoze qu'environ trois semaines après l'accident funeste de Belvezet, il invita à diner chez lui Charles SERVIER, Daniel MARTIN, nouveaux convertis de Belvezet et Pierre ROBERT, ancien catholique du lieu. En dinant le nommé SOUBRIÈRE du Pont de Serviers et DELGAS rantier du mas de MARSSAU survinrent. Ils se mirent à table et entendirent chanter des psaumes dans la maison de Charles SERVIER. Après le diner tous les sus nommés se rendirent chez ledit Charles. Sa femme lui dit d'y aller crainte qu'on ne brula leur maison. Il y feut et trouva Izac SERVIER, Pierre SERVIER boiteux, Jean SERVIER cadet, Jacques DAYRE, sa femme, la femme dudit Jean. Ils estoient assis. Izac SERVIER, Jean SERVIER et la femme dudit Charles chantoient des psaumes. Ledit Charles fit la lecture d'un livre [mot rayé] manuscrit qu'ils appelloient la requete de BROUSSON à Monseigneur l'intendant [32], que le lecteur disoit avoir trouvé sur un tas de pierre. La femme de Jacques DAYRE invitoit le déposant de chanter de psaumes et lui disoit de ne rien craindre.

Ajoute que les phanatiques avoient mis le feu à son lict le cinquième de janvier dernier, etc.

Le rôle d'Antoine de Rozier

Cependant, la situation évolua bientôt, puisque dès la fin mars, le juge Antoine de Rozier, subdélégué de Bâville, procédait à ses premières *Inquisitions secrètes*.

Curieusement, les 10 personnes interrogées ne figurent pas – à l’exception de Pierre Robert – sur la liste des demandes d’indemnisations, et seules deux d’entre elles se déclarent « anciennes catholiques ». Dans un premier temps, l’inquisiteur semble rechercher des noms de crypto-protestants, des preuves avérées de leur pratique religieuse et/ou du fait qu’ils détiennent des armes. Les habitants de Bourdiguet et du hameau du Puget (témoins 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8) lui fournissent ces renseignements. On ne sait comment le juge a choisi les témoins qu’il assigne à comparaître. Mais on peut imaginer que ce premier groupe ne lui a, volontairement, fourni que des renseignements secondaires.

Le témoin n° 2, Barthelemy Veyrat, «ancien catholique» maçon à Belvezet, est beaucoup plus virulent. Du haut du toit où il s’est réfugié, il observe :

« *Jaussaud de Valérargues qui est condamné à estre rompu tout vif pour sacrilège commis à l’église dudit Valérargues... Daniel Granier, nouveau converty de Belvezet qui enseignoit aux phanatiques les maisons des anciens catholiques* »

et une demi-douzaine d’autres.

Le juge Rozier semble alors comprendre quel parti l’on peut tirer de telles dénonciations et, semaine après semaine, il poursuit son enquête. Les deux derniers témoins qu’il appelle, Jeanne Autonne et Raymond Corbier (3 et 15 mai), étaient tous deux employés par le défunt maître cardeur Jean Richard. A ce titre, ils sont parjures, mais peu importe au juge à qui l’on peut raisonnablement penser qu’ils ont été envoyés par Joseph, le frère du cardeur, dont la propre femme fut tuée le matin du 5 janvier, et dont on sait qu’il monte une milice vers cette époque. La déposition de la jeune servante que nous avons citée *in extenso* est accablante pour les Camisards.

Rappelons que, après avoir relaté sa conversation avec la femme de Joseph Richard et décrit l’arrivée spectaculaire des camisards, Jeanne assiste au culte. Et, tandis que les hommes chantent, que les chefs prêchent, elle les observe. Ses informations permettront à l’inquisiteur d’identifier le second des chefs comme étant Jean Cavalier [sa mention marginale], mais également, grâce à ce qu’elle dit des liens de parenté, du métier ou de l’origine des hommes de la troupe, de faire capturer et exécuter la plupart d’entre eux [cf. Pierre Rolland, *Dictionnaire...*].

Camisards et Cadets de la Croix

Sans être informé de ces *Inquisitions*, Cavalier est inquiet. Il craint certainement que l’on découvre ses caches dans la montagne d’Euzet et revient à cette époque (mai-juin 1703) dans la région. Il veut, écrit-il,

« *mettre fin aux pillages et aux meurtres que commettaient plusieurs papistes, qui, après l’arrivée de nombreuses troupes envoyées dans la province, avaient résolu notre ruine et voulaient témoigner de leur zèle en tuant les protestants. Excités par leurs prêtres, ils formaient deux bandes, dont l’une se tenait près d’Aigaliers et de Belvezet, et l’autre aux environs d’Aubarne et de Saint-Chaptes... On les appelait cadets de la Croix-Blanche mais on aurait dû les appeler brigands, car ce nom leur convenait beaucoup mieux que le premier. Sous prétexte de poursuivre les Barbets, ils devenaient voleurs et meurtriers, entraient, en troupe, dans les demeures des protestants et des nouveaux convertis pour les piller et les brûler, comme pour massacrer, sans pitié, tous les hommes femmes, et enfants qu’ils pouvaient rencontrer.* »

Plusieurs combats, dont un à Brueys, opposent Cavalier aux « *Cadets de la Croix blanche* ». Ces milices catholiques déchaînées, dont le clergé tout comme le maréchal de Montrevel ont perdu le contrôle sévissent essentiellement en Uzège. Ils sont d’origine paysanne et connaissent la région aussi bien que les rebelles. Adversaires redoutables pour ces derniers, ils s’attaquent sans nuance à tout ce qui est protestant ou Nouveau Converti, et priveront ainsi les Camisards d’une grande partie de leurs appuis occultes. Joseph Richard est à la tête de l’une de ces bandes.



Fig. 4 - Détail de la carte de Cassini

Dans la nuit du 2 au 3 juin, les Camisards font une brève incursion sur la commune de Belvezet. Ils viennent attaquer un petit groupe de fermes, appelé le Mas des Martins, à quelques centaines de mètres du village [fig. 4]. Cinq ou six d'entre eux se détachent du groupe et vont vider le pigeonnier du juge Rouvière, dans lequel son fermier avait caché des meubles et du linge. Le juge, dont la ferme avait été détruite en janvier, dépose une nouvelle plainte [AD34 - C 253].

Durant les mois qui suivent, la situation se fait de plus en plus confuse. Après le bref intermède des moissons, la guérilla reprend. Les royaux, dépassés, réagissent au jour le jour. Les tentatives de contrôle des populations tant catholiques que protestantes échouent. Les Hautes-Cévennes sont alors dévastées et des villages entiers déportés, les milices catholiques se déchaînent. Massacres et représailles se succèdent; les campagnes sont ravagées, les villages partiellement abandonnés par les habitants réfugiés dans les villes.

VII. PRINTEMPS 1704. SECOND ET TROISIÈME MASSACRES A BELVEZET

L'année 1704 s'ouvre dans une atmosphère apocalyptique. Il n'est qu'à lire les chapitres qu'Henri Bosc a consacré à cette période pour percevoir comment, la violence des uns entraînant la vengeance des autres, chacun des deux camps semble aspiré dans une spirale incontrôlable. Sa chronique, sur fond de misère annoncée – car les terres ne sont plus ni cultivées ni ensemencées – ne le cède en rien aux années noires des guerres de religion. Les témoignages donnent également le sentiment que les Camisards commencent à réaliser que le temps joue contre eux et que, sans devenir des *desperados*, ils appliquent à la lettre la loi du Talion.

Les sources

Belvezet n'a pas échappé à ce déchaînement de fureur aveugle et a encore été victime, par deux fois, des violences camisardes. Nous ne possédons pas de relations directes de ces massacres. Les informations que nous donnons proviennent pour partie de l'ouvrage de Louvreleuil, cité par H. Bosc. Elles ont été, localement et un peu rapidement, contestées au motif que ce chroniqueur était très engagé du côté catholique et utilisait des renseignements de seconde, voire de troisième main [33]. A première vue, ces arguments ne manquent pas de poids. Mais il eût fallu, avant de s'autoriser à rejeter arbitrairement ces sources, essayer d'en vérifier la crédibilité. La liste de victimes évoquée plus haut [cf. note 24 et Annexe] nous l'a permis.

Cette liste énumère 32 morts, dont les dix premiers renvoient aux 16 des témoignages cités plus haut. Trois manquent (ceux des deux compagnons cardiers, non natifs du village, et celui du valet du curé), et 3 sont cités plus bas. Nous trouvons également dans la première partie de cette liste les noms des personnes dont les maisons ont été incendiées le 5 janvier 1703.

Qui sont les autres? Tout simplement les victimes de massacres ultérieurs. La seule inexactitude de l'auteur de la liste, ou de Philomène Lavie qui l'a recopiée, est de les avoir considérés comme ayant eu lieu le même jour. Nous verrons que les comparaisons et les décomptes – macabres – que l'on peut faire, aboutissent, hélas, à des résultats incontestables.

Avant d'en arriver là, nous voudrions revenir, brièvement, sur le dernier témoignage que nous avons reproduit. Louis Laffont dit avoir eu son lit brûlé en janvier. Mais son ami et voisin Pierre Robert, qu'il a invité à dîner et qui témoigne après lui, ne déplore aucun dommage. Or, si nous savons par Marie Trinquière qu'on mit le feu à sa maison le 5 janvier 1703, nous lisons sur la liste des victimes que ses écuries et son fenil furent intégralement incendiés, et qu'il eut un fils tué et un autre blessé. Il est invraisemblable qu'il ne l'ait pas dit au juge. On peut donc admettre que les deux jeunes gens furent victimes de l'un des massacres de 1704, en même temps qu'étaient détruits les écuries et le fenil. D'ailleurs, Pierre Robert est cité très bas sur la liste Lavie, ce qui confirmerait qu'elle est à peu près chronologique.

Les massacres de février et mars 1704

Un second massacre eut lieu le 19 ou le 20 février 1704. Des camisards venus de Ribaute, près d'Alès, le village natal de Cavalier, se dirigent vers Belvezet et massacrent (au Puget où demeure Pierre Robert et ses fils ?) sept habitants qui avaient échappé à la tuerie du 3 janvier 1703. Selon Louvreleuil [34], un détachement des troupes royales alerté, se rend sur place pour trouver dans le village trois cadavres à demi brûlés et plus loin onze personnes, hommes et femmes blessés à coup de poignards et la tête fendue à coups de sabre. Deux d'entre elles moururent le lendemain.

L'auteur des *Fragments de la guerre des Camisards* relate, lui, un troisième massacre fin mars. La troupe de Cavalier aurait mis à mort cinq habitants du village, réfugiés à Uzès, mais revenus chercher des provisions et des charges de bois, dont elle s'empara [35].

Douze morts en février et cinq en mars, ajoutés au seize de l'année précédente, ces chiffres correspondent à un près à la liste copiée par Ph. Lavie. Henri Bosc en a publié de comparables, pour les villages de Cruviers et de Potelières [36]. Rapportée à la population de ces lieux, la proportion de victimes, tout aussi sauvagement tuées, semble moindre (8 et 25), mais témoigne de la même exaspération, de la même soif de vengeance.

En mars 1704, la résistance camisarde et la puissance de Cavalier atteignent leur amplitude maximale. Mais dans le même temps, les violences commises par les *Cadets de la Croix* prennent des proportions inimaginables. A tel point que le maréchal de Montrevel se voit obliger de donner, le 26, des instructions formelles pour la réorganisation des milices : inspection des soldats de la bourgeoisie, interdiction de sortir des localités et de se réunir sans ordre des chefs, défense de piller, tuer et brûler [37]. Ces mesures s'avèrent, au demeurant, tout à fait inefficaces.

La défaite de Cavalier

Cependant, le temps jouait en faveur des troupes royales tandis que les Camisards s'épuisaient. Le 16 avril 1704, Cavalier fut gravement mis en échec à Nages par le maréchal de Villars, qui avait remplacé Montrevel, jugé – avec raison – incapable de mettre fin à la révolte. Trois jours plus tard, le lieutenant-général de La Lande découvrit ses magasins et ses arsenaux à Euzet. C'était un coup terrible pour le chef camisard qui envisagea alors de négocier la fin de la guerre contre la libération d'un certain nombre des siens. Le maréchal de Villars lui-même fut son interlocuteur, avec, pour intermédiaire, le marquis d'Aigaliers, nouveau converti mais protestant de cœur qui avait la confiance des deux parties. Le traité fut signé fin mai, mais la guerre ne cessa pas pour autant. En effet, les diverses relations que nous avons de ces négociations témoignent de l'ambiguïté dans laquelle elles furent menées. Cavalier pensait de bonne foi obtenir des concessions considérables en échange de la reddition des Camisards : liberté de conscience, libération de tous les prisonniers et galériens détenus depuis la Révocation, rétablissement des parlements mi-partie, création de quatre villes de sûreté, etc.; il comprit trop tard que le Roi ne les aurait jamais acceptées. La plupart des chefs camisards l'abandonnèrent alors, notamment Rolland, et refusèrent de mettre bas les armes.

VIII. ÉTÉ-AUTOMNE 1704. LA GUERRE CONTINUE.

Tandis que Cavalier se dirigeait avec ses hommes vers Brisach pour y former un régiment et y être incorporé aux armées royales, Rolland d'une part, les milices catholiques de l'autre, continuèrent à ensanglanter le Bas-Languedoc dans une atmosphère de défiance et de vengeance chaque jour plus lourde.

Rolland à Belvezet

Belvezet fut, comme beaucoup d'autres villages, victime de ces violences. Rolland-Laporte y arrive, à la tête d'une troupe nombreuse, début août 1704 pour, dira-t-il, y chercher des vivres et des armes. Pierre Chazel, qui est le consul du village, mais demeure semble-t-il, en dehors du bourg, prend peur. Peut-être fait-il, comme Joseph Richard, partie des milices catholiques et a-t-il des raisons précises de craindre le plus fameux des chefs camisards? Toujours est-il qu'il s'enferme chez lui avec son fils, son valet et son berger et tire de l'intérieur sur les Camisards qui veulent investir la maison. Trois d'entre eux sont blessés; Laporte riposte et fait mettre le feu à la bâtisse. Chazel réussit à s'échapper avec ses deux domestiques mais son fils est pris, massacré et, selon La Baume décapité. Rolland aurait regretté cet acte de barbarie, expliquant qu'il avait été attaqué le premier.

Joseph Richard va plus loin encore dans l'horreur. Le même auteur rapporte que, toujours en août, il surprit dans une grange, à minuit, un camisard nommé Laroque, en compagnie de quatre compagnons et de quelques prophétesses. Joseph en fait massacrer trois et les décapite, puis contraint les deux autres et les femmes à transporter les têtes de leurs corréligionnaires dans un sac jusqu'à Uzès [38].

Le 13 août, Rolland était trahi, capturé et tué. Le mouvement camisard, privé de ses deux chefs les plus prestigieux, était condamné. Mais pendant près d'un an encore, le pays fut à feu et à sang car, si un certain nombre de camisards se rendirent en octobre, d'autres – irréductibles – ne désarmaient pas.

Joseph Richard et Ravanel

De leur côté, les *Cadets de la Croix*, continuaient à sévir. Le 24 septembre, on réorganisa les milices, à qui l'on donna, par ordonnance, quatre chefs « de confiance » pour les assagir et les

contrôler : Gibert, de Montaren, Ardouin, Mariois, d'Uzès et... Joseph (Richard), de Belvezet.

La sœur de Merez [cf.: note 33] écrit que ce Joseph s'était auto-proclamé chef d'une milice montée par lui, assimilée par l'ordonnance aux milices bourgeoises. Mais elle ajoute que, vu l'ardeur du personnage, on lui confia en outre le commandement de 50 fusiliers [39]. C'est sur Ravel qu'il va s'acharner. Celui-ci, « maigre et noir, poilu, velu, figure osseuse et taillée », inspiré, était originaire de Malaïgue, près d'Uzès. Il avait été un des lieutenants de Cavalier mais on n'a pas la preuve qu'il ait participé au premier massacre de Belvezet.

Le 12 septembre, avec sa troupe, il massacre la population de Cruviers, au sud d'Euzet. Le lendemain, il est mis en déroute non loin de là, à Saint-Bénézet. Sa troupe est détruite mais il parvient à s'échapper et s'enfuit, seul, vers Euzet et les bois du mont Bouquet. C'est alors que Joseph le prend en chasse. Le 17 octobre, il s'embusque dans une maison où les Camisards avaient coutume de se réunir. Lorsque ceux-ci arrivent, à l'aube du lendemain, ils sont massacrés, mais, à nouveau, Ravel s'échappe.

Le 20 octobre, Bâville est à Uzès. Il a entendu parler de Joseph Richard et, lorsqu'il apprend que cinq ou six camisards sont cachés dans une caverne du mont Bouquet, il y envoie Joseph. Nouveau massacre. La relation qu'il fait à l'intendant de ces deux « exploits » est un peu confuse; il n'est plus cité par la suite. Il est possible que son zèle ait finalement paru excessif aux autorités.

IX. LA FIN DES HOSTILITÉS (1705)

En janvier 1705, Mazel était arrêté et enfermé à la tour de Constance. En mars, Castanet était exécuté. En avril, Ravel et Catinat, qui avaient tenté, avec les alliés de relancer l'insurrection, étaient pris et brûlés. En juillet, Marion et Mazel (évadé de la tour de Constance et amnistié) prenaient le chemin de l'exil. Et si ce dernier participa, jusqu'à sa mort en 1710, à différentes tentatives de débarquement et de soulèvements armés, du moins la paix civile revint-elle dès 1705.



« *Pandans deux ou trois ans ça esté la plus grande misère qu'on puisse exprimer* », écrit le prieur de Belvezet. Très lentement, on répara, on reconstruisit. Une unique, modeste, et d'autant plus émouvante trace, en subsiste dans le registre de la Confrérie du Saint-Sacrement : à la fin de l'année 1707, « *Jacques Roussel a payé pour avoir fait accomoder l'écharpe de la Confrérie qui avoi esté brulée par les Camisars - 1 livre. Plus pour avoir changé deux chandeliers letons brulés et rompus par les susd. Camisars (...) pour deux autres petits chandeliers - deux livres six sols.* »

L'église fut restaurée, agrandie. On lui accola une sacristie, la voûte fut ornée de fresques. Près de deux siècles encore, elle vit se rassembler la communauté catholique. En 1884, elle fut désaffectée au profit d'un nouvel édifice, et vendue comme hangar agricole. Elle menace aujourd'hui ruine.

La municipalité, qui s'en est récemment portée acquéreur, en a obtenu le classement; sa restauration devrait être entreprise sans délai.

NOTES

- [1] Notamment un article dans *Cévennes Magazine* (n° 982, 8 mai 1999), publié sous ma signature mais sans autorisation, reprenant une note rédigée il y a plus de quinze ans – et avant la parution de la somme du pasteur Bosc – à l'intention exclusive de quelques habitants de Belvezet.
- [2] L. d'Albiousse, *Les fiefs nobles du château ducal d'Uzès*, Uzès, 1906.
- [3] J. de St-Venant, *Le castelas de Belvezet*, Caen, H. Delesques, 1905.
- [4] Cf. P.-A. Clément, *Eglises romanes oubliées...*, Presses du Languedoc, 1989, et *Les chemins à travers les âges*, Presses du Languedoc, 1984.
- [5] On sait qu'ils dévastèrent également le couvent des Cordeliers à Uzès. Ces derniers reçurent, sur ordre du gouverneur du Languedoc, 40 livres de rente à prendre sur les bois de Belvezet, appartenant au roi, pour les aider à rétablir leur monastère. G. Chauvet, *Uzès*, 1977, p. 79.
- [6] Attaché au service de l'évêque, il fut blessé par trois serviteurs du vicomte, lequel fut déféré devant le tribunal de l'Inquisition et excommunié. Il fit appel au roi de France et au pape et fut réhabilité en 1461. Idem, p.303.
- [7] *Lussan, entre Cèze et Uzège*, collectif, Nîmes, Lacour, 1992, pp. 66 sq.
- [8] Henri Ier, duc de Montmorency (1534-1614), gouverneur du Languedoc en 1563, maréchal de France en 1567, fut, au contraire de son père, hostile aux Guise, et passa au parti protestant en 1574. Partisan de la tolérance, il fut un des premiers à reconnaître Henri IV. Il fut nommé connétable de France en 1595.
- [9] Ses deux sœurs puis sa nièce lui succéderont jusqu'en 1712.
- [10] Registre paroissial, 1630-1674.
- [11] Cf. C. et L. Bennassar, *Les Chrétiens d'Allah*, Paris, Perrin, 1989.
- [12] *Cette tour est placée sous la protection de Marie 16...*
- [13] D'autant plus facilement repérables qu'un nouveau compoix a été rédigé en 1664.
- [14] *Mémoires...*, p. 28.
- [15] Pierre Laporte, dit Rolland (1680-1704), originaire du Mas Soubeyran à Mialet, l'un des plus fameux chefs camisards. A ne pas confondre avec Gédéon Laporte, tué en octobre 1702 et dont la tête fut exposée sur le pont d'Anduze.
- [16] *Mémoires...*, p. 129.
- [17] Cartographiés par Nolin en 1702. Voir aussi, P.-A. Clément, *Les chemins...*, pp. 340-344.
- [18] *Les Camisards*, Paris, Gallimard/Julliard, 1976, p. 16.
- [19] Seconde édition augmentée (3 vol.), Avignon, 1704.
- [20] Bosc. op. cit., I, p. 557. Source non spécifiée.
- [21] AD34 - C 184, partiellement exploitées par Bosc, I, p. 370-371 et par Rolland, *Dictionnaire...*
- [22] p. 71.
- [23] Nous avons reproduit ici, comme dans les autres manuscrits inédits que nous transcrivons, l'orthographe, les idiotismes et les passages soulignés des originaux. Nous avons complété la ponctuation et créé des alinéas pour en faciliter la lecture. Les noms propres sont retranscrits en caractères majuscules, afin de rendre plus aisée la comparaison entre les différents témoignages.
- [24] Cette copie, prise en 1877 par une habitante de Belvezet, et reproduite en annexe, recense les victimes des camisards. Elle nous a été offerte par une famille du village. Elle revêt une forme identique à la liste qui a été établie par les commissaires de l'intendant Bâville après le massacre de Fraissinet de Fourques (repr. Bosc, I, p. 494). On peut donc lui supposer des rédacteurs similaires.
- [25] Saint Geniès, faubourg d'Uzès et siège d'un prieur vénérable. Beaucoup d'ecclésiastiques de la région s'y réfugièrent durant les troubles.
- [26] *Mémoires...*, p. 74.
- [27] *Jean Cavalier...*, cité par Bosc, I, pp. 312-314.
- [28] C'est le « troisième chef », décrit par Jeanne Autonne.
- [29] *Mémoires...*, p. 87.
- [30] Depuis Euzet, Cavalier descend par Brignon, Moussac, les bois de Lens, Maruéjols, Calvisson. Cf.: Ménard, *Histoire ... de la ville de Nîmes*, VII, p. 348.
- [31] AD30 - G 1709, p. 12 et Bosc, I, p.371
- [32] Très vraisemblablement les *Requestes envoyées au Roy de France par ses sujets protestants au sujet de la nouvelle persécution qu'on exerce contre eux depuis la paix générale*, publiées à La Haye en 1698, l'année de la mort de Brousson, et qui furent largement diffusées parmi les nouveaux convertis.
- [33] Notamment la correspondance de la sœur de Merez. Cette religieuse, assistante au grand couvent des Ursulines de Nîmes, adresse, de mai 1703 à juin 1705, des lettres régulières au R.P. Marc de Saint Claude, prieur des Carmes anciens de Clermont en Auvergne. Cette correspondance (B.N., ms. fr. 13957) est, malgré quelques inexactitudes, une mine de renseignements.
- [34] Cf. Bosc, III, pp. 142-143.
- [35] Idem, p. 270.
- [36] II, pp. 110-112.
- [37] Bosc, III, p. 274.
- [38] Bosc, IV, p. 266.
- [39] Idem, p. 458.

Liste des victimes des camisards

copiée par Philomène Lavie

Etat des habitans du lieu de Belvezet qui son été tué et brulé par les phanatiques rebelles le 5 janvier 1703 mille sept cent trois.

En premier la maison claustrable écurie grenier à foin et effet de la maison le tous brulé

L'église Belvezet brullé

Jean Roussel bayle : les effets de sa maison brullé et sa femme blessée

Guillaume Ravel : sa sœur et son berger tués et sa maison et effet brullé et sa mère blessée

Antoine Trinquier : sa femme tué et sa maison et effet brulé

Etienne Roussel tué et sa maison et effet brulé et ses meubles vollés

Favre Roussel tailleur : sa maison et effet brullé

Jacques Blasègre : son beau-fils et sa fille tués et sa maison et effet brullés

Pierre Roussel fils de Guillaume tué sa maison et effet brullé son écurie grenier à foin et Bergerie le tout brullé

PierreRoussel, fils de Mathieu : son pére tué et sa maison et effet brullé

Barthelemy Blisson : sa maison et effet brullé

Henry Bouchet tué et ses effets brullé

Louis Laffont vieux : les effets de sa maison pillés

Louis Mathieu : son fils tué les effets de sa maison pillés ses écuries et bergeries brullé

Jean Blisson : son écurie et grenier à foin brullé

Pierre Roussel cadicier : sa maison et effet brullé

Jean Lafont : ses grenier à foin et écuries brullé ses effets pillés

Sr Joseph Richard : sa femme son frère sa belle-soeur et deux neveux tués sa maison et ses effets brullé

Mathieu Ducros : ses grenier à foin et écuries brullée et ses effets pillés

Jean Ducros vieux tué sa maison et effet brullé

Msieur le Juge mage : sa maison écuries et grenier à foin brullé

Simon Laire : son fils tué sa maison pillés et ses écuries et grenier à foin brullé

Antoine Verdier : sa maison et effet brullé

Mathieu Brunel : ses effets pillés ou brullé

Barthelemy Veyrat masson : sa maison et effet ecurie grenier à foin et bergeries le tout brullé

Jean Ducros tisserand : ses effets pillés et ses écuries et grenier à foin brullé

Antoine Nouvel : sa femme tué ses effets pillés et son écurie et grenier à foin Brullé

hoirs de Pierre Ferrier : son père tué et ses meubles volée et ses effets et sa maison pillés

Louis Roussel : son beau-père et belle-mère tué et sa maison pilléss

Daniel Martin : sa maison pillé

Pierre Robert: son fils tué et son autre fils blessée sa maison pillé et ses écuries et grenier à foin brullé

Bernard Roussel : ses effets brullé ou pillé

Claude Roussel et sa femme tués sa maison pillée ses écurie et grenier à foin et Bergeries et les effets brullé

Pierre Chazel : son fils tué sa maison ses écurie grenier à foin et Bergeries et les effets brûlés

Louis Rafin : sa fille tué sa maison et ses effets brullé

Bertrand Galon tué ses effets pillé

Honoré Rafin et Antoine Lafont son beau-fils tué ses effets pillé ou brullé

Pierre Martin jeune tué sa maison pillés et deux meubles vollées

Maurice Chapellier : sa femme tué et quelques meubles (pillés)

Pierre Martin vieux : sa fille tué.

Etat des habitans de Belvezet qui son été tué et les effets pillés ou brullé par les phanatiques rebelles 5 Janvier 1703.
J'ai pris la copie de Belvezet le 6 (octobre) 1877 dont il avait cent septante quatre ans que avait été exécuté.

Philomène LAVIE

BIBLIOGRAPHIE

a) Sources manuscrites :

AD34 - ms C 184 (année 1703), liasse Belvezet et C 253 (indemnisations).

Arch. municipales Belvezet : *Registre paroissial, 1630-1674*. Registre de la Confrérie du Très Saint-Sacrement de l'Autel, 1669-1791.

Archives de l'auteur : Copie prise en 1877 de la liste des habitants de Belvezet victimes des camisards.

b) Témoignages et Mémoires XVII-XVIII siècles [éventuellement publiés postérieurement] :

Anonyme, *Fragments de la Guerre des Camisards, 1692-1709*, Journal d'un officier en garnison à Alais, publ. Tallon, Privas, 1887.

D.A. Brueys, *Histoire du fanatisme de notre temps*, Paris, 1692 et Montpellier, 1709; *Suite de l'Histoire...*, Montpellier, 1709. T. III et IV, Montpellier, 1709.

Jean Cavalier, *Mémoires sur la guerre des Camisards*, trad. et notes Frank Puaux, Paris, Payot, 1918, 1973, 1987.

[Les références de pages que nous donnons renvoient à l'édition de 1973]

A. Court, *Histoire des troubles des Cévennes ou de la guerre des Camisards sous le règne de Louis le Grand*, 3 vol., Villefranche, 1760; rééd. Alais, 1819, Marseille, 1975.

Ch.-J. de La Baume, *Relation historique de la révolte des fanatiques ou des Camisards*, publ. Abbé Goiffon, Nîmes, 1874 et 1875.

J.B. Louvreuil, *Histoire du fanatisme renouvelé...*, Toulouse, 1703; *Le Fanatisme renouvelé...*, 3 vol., Avignon, 1704; le tt (4 vol.) rééd. en 1 vol., Avignon, 1868.

A. Mazel, E. Marion, J. Bonbonnoux, *Mémoires sur la guerre des Camisards*, préf. Ph. Joutard, Presses du Languedoc, 1983.

L. Ménard, *Histoire civile et ecclésiastique de la ville de Nîmes*, Nîmes, 1753-1758; rééd. Nîmes, Lacour, 1989, 7 vol.

Sœur de Mérez, *Lettres au R.P. de Saint Claude sur la guerre des Cévennes*, (B.N. fr. 13 957), publiées in *Chroniques du Languedoc*, 1874, par E. Barthélémy sous le titre: *Journal des Camisards*.

M. Misson, *Le Théâtre sacré des Cévennes*, Londres, 1707; rééd. Brignon, Presses du Languedoc, 1978, intr. J.P. Richardot.

Nolin, Cartes diverses des grands chemins et montagnes des Cévennes (vers 1702).

c) Ouvrages généraux et monographies, XXe siècle :

Abbé P. Béraud, *Uzès, son diocèse, son histoire*, Uzès, 1953.

H. Bosc, *La guerre des Cévennes, 1702-1710*. Préf. P. Chaunu. Presses du Languedoc, 1985-1993, 6 vol.

Baronne de Charmisay, *Un gentilhomme huguenot au temps des Camisards, le baron d'Aigaliers*, Musée du Désert en Cévennes, 1935.

P.-A. Clément, *Les chemins à travers les âges en Cévennes et Bas Languedoc*, Presses du Languedoc, 2e éd. 1984, p. 340-344; *Églises romanes oubliées du Bas Languedoc*, Presses du Languedoc, 1989.

collectif: Association Le Mont Bouquet, *Lussan*, Nîmes, Lacour, 1992.

Ph. Joutard, *Les Camisards*, Paris, Gallimard/Julliard, 1976 rééd. 1994. *La légende des Camisards*, Paris, Gallimard, 1977.

M. Pin, *Jean Cavalier, 28 nov. 1681-17 mai 1740*, Nîmes, 1936.

P.-F. Puaux, *Histoire populaires des Camisards*, Toulouse, Société des livres religieux, 1878.

P. Rolland, *Dictionnaire des Camisards*, Préf. Ph. Joutard, Montpellier, Presses du Languedoc, 1995.

Édité par :
Le Lien des Chercheurs Cévenols
120, avenue Victor-Hugo – 26000 VALENCE

